

Procès-verbal du conseil d'administration du 18 décembre 2024 à Granville

Présents

Emile Christophe (Milou), président, Thierry Petillault, vice-président, Hervé Gauthier, trésorier, Hélène Noël, secrétaire,

Joël Berthelot, Pascal Bertin , Jacques Besneville, Alain Guérin , Maud Hortala , Marie-Véronique Mourtada , Annie Norel, Jean-Claude Norel , Monique Quéméneur

Absent excusé

Philippe Pruvost

Ordre du jour

- 1. Approbation du PV du C.A. du 17 novembre 2024
- 2. La Granvillaise
- 3. L'Albatros
- 4. Point trésorerie :
 - a) Investissements
 - b) Conditions générales de vente
 - c) Relookage boutique électricité
 - d) Achat annexe
 - e) Achat cotre de Carantec
- 5. Equipage 2025
- 6. Communication
 - a. Logo
 - b. Flyer
 - c. Site internet
- 7. Questions diverses

Le président ouvre la séance à 17H35.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil d'administration du 17 novembre 2024

Le PV de la réunion du conseil d'administration du 17/11/2024 est remis aux administrateurs.

Décision du conseil d'administration : le projet de PV de la réunion du conseil d'administration du 17/11/2024 est approuvé à l'unanimité.

Secrétaire, Hélène Noël



2. La Granvillaise

Taud. Référents : Jacques Besneville et Philippe Pruvost

Lesage Structures a finalement refusé de prendre ce chantier.

Cahier des charges : obtenir une structure adaptée pour l'hivernage et pour les réceptions d'été. En attendant un taud de fortune a été installé. Jacques va se rapprocher d'Axe Sails pour étudier la faisabilité d'une nouvelle bâche.

Le CA décide de mettre l'ancienne annexe en dépôt vente au bénéfice d'une annexe neuve chez Cap Hors-Bord.

Le moteur de l'annexe est en révision chez Cap Hors-Bord.

Mât de misaine : référents Hervé Gauthier Jacques Besneville Joel Berthelot. La fabrication du nouveau mât est confiée au chantier Woodspars avec une livraison et montage au plus tard le 15 avril 2025. Le mât actuel est déposé sur le quai du port de commerce. Hervé Gauthier prendra contact avec l'artisan Samuel Zambaldi en début d'année pour faire le point d'avancement des travaux. Le CA décide de conserver l'ancien mât voire de le réparer afin de pouvoir en disposer le cas échéant si le nouveau mât n'était pas prêt.

3. L'Albatros II

- Référents techniques : Marie-Véronique Mourtada Alain Guérin
- Procédures de sorties : les noms des adhérents intéressés par les navigations ont été saisis sur Mailgun et un groupe Whatsapp a été créé.
- Le mât sera démonté début janvier prochain pour le faire réparer ou le changer au chantier Duboscq. Véronique et Alain sont chargés par le C.A. d'obtenir un devis.



4. Trésorerie

• La trésorerie au 16 décembre se monte à 157903€.

Organisation	Montants demandés	Commentaires
Région (20% sur la base du montant TTC)	25000€	Dossier à monter
Département	8000€	Dossier à monter
Granville Terre et Mer	4000€ écoles 4000€ investissements	Dossier déposé
Granville	2500€ fonctionnement 2500€ investissements	Dossier déposé
FDVA	2000€	Dossier à monter
Crédit Agricole via la fondation	30000€ Au titre de la sauvegarde du patrimoine	Dossier déposé
Principauté de Monaco		Fait-on un dossier?
Biscuiterie de l'Abbaye	500€	Demande à renouveler

Les demandes de subventions restant à faire concernent la région, le département et le FDVA.

Thierry Petillault est chargé de proposer un dossier de partenariat avec Monaco à présenter au prochain C.A.

Décisions du C.A. concernant les investissements :

- Taud de protection : voir paragraphe sur la bisquine.
- Achat annexe : voir paragraphe sur la bisquine.
- Relookage boutique et mise aux normes de l'électricité: Maud Hortala est chargée du dossier. Elle transmettra le plan présenté et le chiffrage des travaux. Chaque membre du conseil a la possibilité de faire des propositions. Décision reportée au prochain conseil.
- Site internet : sous la responsabilité d'Hervé Gauthier et de Maud Hortala, le C.A. valide les modules



"site vitrine" et "billetterie" dans un premier temps. Une formation sera dispensée au printemps 2025. Des tests seront effectués en parallèle de Weezevent. La bascule se fera dès que tout le module de billetterie sera fonctionnel et maîtrisé par les boutiquiers. Les travaux de développement devront être réalisés de concert avec les boutiquiers.



- Conditions générales de vente : les référents Hervé Gauthier et Maud Hortala proposeront une rédaction au prochain C.A.
- Règlement intérieur : le nouveau règlement intérieur étant en cours de rédaction, Hervé Gauthier propose de le présenter lors du prochain C.A.
- Achat du cotre de Carantec :

Hervé Gauthier présente le projet.

L'association a l'opportunité d'acheter un cotre de Carantec, petite unité de la même taille que l'Albatros.

"Annie", c'est le nom du cotre, a été construit aux ateliers de l'Enfer à Douarnenez en 2014 et a été acquis par son propriétaire actuel en 2019. Il a été entièrement révisé au chantier Duboscq en 2023 et bénéficie d'un moteur neuf, d'un sondeur, d'un GPS et d'une pompe de cale. Son propriétaire souhaite s'en séparer afin de le voir naviguer à Granville dans le cadre de l'association. Son prix de vente a été négocié à 20000€, ce qui représente 60% des coûts que le propriétaire a engagé dessus.

Cette acquisition permettrait d'ouvrir plus de possibilités de navigation aux adhérents, d'organiser des petites régates entre voiliers classiques de la même catégorie, d'assurer des formations à la voile traditionnelle pour celles ou ceux qui le souhaitent.

Ceci s'inscrit bien dans les objectifs de l'association.

Après discussions, le vote du C.A. est de 10 voix pour l'achat 3 voix contre sous conditions.

3 voix

Histoire, Les cotres de Carantec apparaissent à la fin du XIX^{éme}siècle comme bateaux à usages variés pratiqués par les mêmes marins, petite pêche côtière, pilotage et régates en yachting.

Gréement : Cotre aurique

Usage prévu . Plaisance

Plan d'eau de destination : Côtier, Nord-Finistère



Le C.A. est donc très largement favorable à cette acquisition sous réserve de valider les 3 points suivants :

- obtenir une place de port. Ce point est en cours de négociation avec la SPL Ports de la Manche.
- 2. engager moralement l'actuel propriétaire à adhérer à l'association et prendre la responsabilité de l'entretien du bateau avec une équipe de bénévoles. Ce point est acquis.
- 3. obtenir un avis favorable des adhérents.

Le C.A. demande à Hervé de préparer un sondage consultatif auprès des adhérents.



5. Equipage 2025

Le président explique que Thomas Jean a été reçu le 29 novembre 2024 par le bureau statutaire (Milou, Hervé Gauthier et Hélène Noël (Thierry Petillault absent excusé). Il lui a été signifié la décision de ne pas renouveler son contrat pour la saison 2025, pour des raisons propres à l'armateur. Hervé précise à la demande d'un membre du conseil que le bureau de l'époque avait délégué le pouvoir d'embaucher au bureau statutaire (le 09 décembre 2022, renouvelé le 10 mars 2023).

Le bureau statutaire informe le conseil d'administration de sa décision de procéder au recrutement d'un nouveau second.

Concernant les prochaines embauches, les nouveaux statuts prévoient que le bureau statutaire a le pouvoir de recruter.

Les recrutements du patron et du second sont en cours. Le C.A. sera bien entendu informé des démarches.

6. Communication

Référente: Maud Hortala

Logo : il est décidé de supprimer le crabe, de maintenir le dessin de la Granvillaise, le nom G90 sur la voile et de mentionner AVGG en vertical, le tout avec une seule police de caractère. Le nouveau logo sera présenté au prochain C.A.

Flyer : recto : inchangé; verso : vérifier les dates 2025. Quelques modifications dans le texte. Le modèle définitif du flyer sera présenté au prochain C.A.

7. Ouestions diverses

Gilets sur La Granvillaise: Référent sécurité Pascal Bertin.

Le C.A. décide d'acheter 10 gilets autogonflants de 130 Newton modèle sous-cutale et d'en faire marquer 4 avec la mention "EQUIPAGE".

Dates des prochains C.A. : Hélène Noël informe les membres du C.A. qu'un calendrier sera transmis aux membres dès la confirmation des dates lieux et horaires des réservations à 8 Milles Nautic. Il convient d'adapter les jours et les horaires pour convenir au plus grand nombre.

8. Prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le jeudi 16 janvier 2025 à 17H30 dans les bureaux de 8 Milles Nautic.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20h30

Le président, Emile Christophe